

| | |
|---------------------------------------|---|
| OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES | « La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) et (Arrêté du 02 mai 2005 modifié) |
| ACCESSIBILITE | Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap (nous contacter). |
| OBJECTIF | S'assurer du maintien des connaissances et du suivi de l'évolution de la réglementation. |
| DELAIS D'INSCRIPTION | Minimum 10 jours avant le 1 ^{er} jour de formation |
| DATES DE FORMATIONS | Voir planning |
| PRÉ-REQUIS | Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveau 3. Qualification de secourisme en cours de validité |
| CONTENU | <p>Séquence 1 <i>Réglementation</i> Evolution des textes réglementaires</p> <p>Séquence 2 <i>Notion de Droit Civile et Pénal</i> Les codes Civiles et Pénal</p> <p>Séquence 3 <i>Fonction maintenance</i> Les contrats de maintenances des installations de sécurité</p> <p>Séquence 4 <i>Etude de cas</i> Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant</p> <p>Séquence 5 <i>L'accessibilité des personnes handicapées</i> Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application</p> <p>Séquence 6 <i>Analyse des risques</i> Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux</p> <p>Séquence 7 <i>Moyens de secours</i> Evolution des textes réglementaires</p> |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Jeux de plans d'ERP et IGH Documentations et livrets complémentaires Système de Sécurité Incendie (SSI) Catégorie A PC de sécurité |
| SANCTION | Attestation de recyclage. Etat de présence à l'ensemble des séquences programmée au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire l'organisme de formation pourra proposer une remise à niveau Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur. |
| RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE | Mr Roger SANCHEZ |
| TARIF | Nous contacter |